

POUR QUE CA CHANGE à B2S

Valenciennes, le 9 octobre : VOTEZ SUD !

Loin des postures électoralistes qui fleurissent en cette campagne, SUD ne vous dit pas qu'il suffit de bien voter pour que nos salaires augmentent, que nos conditions de travail s'améliorent et que des chèques vacances soient offerts à toutes et tous. Par contre il est vrai que c'est déjà un énorme pas vers le changement !

Par contre nos élu-es et représentant-es SUD prennent des engagements :

- ▶ **S'engagent** à vous informer et de vous défendre au quotidien (sans rien en échange...)
- ▶ **S'engagent** à arracher de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail et de vous consulter avant de signer des accords engageant nos vies privées et professionnelles.
- ▶ **S'engagent** à demander des comptes à la direction sur sa façon de gérer l'entreprise, sur sa politique de l'emploi.
- ▶ **S'engagent** à développer au mieux et à gérer de façon transparente et égalitaire les Activités Sociales et Culturelles pour tous les salarié-es.
- ▶ **S'engagent** à organiser des sondages sur l'utilisation des budgets du CE et des référendums sur les grands dossiers sociaux soumis aux votes du CE ou à la signature des syndicats.
- ▶ **S'engagent** à défendre l'ensemble des salarié-es, quel que soit leur contrat et à imposer le principe du « A travail égal, salaire égal ».
- ▶ **S'engagent** à être transparents sur les comptes du CE via des experts et des tracts d'information.

Votons
SUD!
Solidaires

Et puis si...

- ▶ Vous en avez assez de ceux qui confondent les délégués du personnel avec des «délégués personnels», **VOTEZ SUD !**
- ▶ Vous voulez des délégués du personnel pour vous défendre et porter vos réclamations, et pas pour vous répéter le discours de la direction, **VOTEZ SUD !**
- ▶ Vous pensez que c'est étrange que la direction (et ses représentants) prennent parti pour un syndicat...**VOTEZ SUD !**
- ▶ Vous pensez que l'argent du comité d'entreprise ne doit plus servir à promouvoir tel ou tel syndicat puisque cet argent appartient à tous les salariés... (Vous avez pas l'impression que le chèque de 15e et la crêpe arrive à un moment judicieux ?)...**VOTEZ SUD !**
- ▶ Vous en avez marre de voir des gens se présenter aux élections juste pour être bien vus par la direction et disparaître aussi tôt ? **VOTEZ SUD !**

Parce que notre discours ne change pas depuis des mois... Parce que la direction n'appelle pas à voter pour nous et parce que nous voulons juste appliquer le meilleur des droits de B2S et des centres d'appel aux salarié-es de Valenciennes... **VOTEZ SUD !**

Annualisation suite et surtout pas fin...

Décidément la CFDT ne cesse de reprendre une partie des propositions élaborées depuis des mois par le syndicat SUD. Pour le coup, nous nous sentons moins seuls face à la direction et les syndicats qui portent sa voix. Par contre, après la parole nous attendons les actes puisqu'en temps que syndicat signataire la CFDT aurait pu dénoncé l'accord afin de le renégocier. Avec leur dernier tract vous avez pu voir qu'il était possible de faire autrement que des semaines à plus de 39H, que d'être plus de la moitié de l'année en période haute ou basse, d'avoir des plannings remis au dernier moment etc etc Par contre faites attention à la lecture du tract CFDT un élément essentiel n'est pas donné : Strasbourg bénéficie d'un droit spécifique à l'Alsace notamment sur les jours fériés. Donc une partie des accords ne peuvent être comparées ... Pas la peine de mentir ou d'induire en erreur, les différences avec notre accord sont déjà importantes...et surtout il n'est pas signé vu qu'il est encore en négociation... Mais vous pouvez faire une comparaison avec l'accord signé par SUD à Aix qui en terme de respect de la vie privée reste le meilleur à ce jour sur B2S

Carence maladie :

Autre source d'inégalité à B2S la carence maladie. On vous a expliqué que nous promettions la lune mais concrètement cela fait longtemps que les salarié-es de B2S marche sur la lune... A Roanne, il y a 7 jours de carence, à Valenciennes 6... Le Mans 4 et Symphonning 3 jours après 10 ans...

Y a-t-il une logique dans ces différences ? Une carence maladie à 0 jours équivaldrait à une dépense de 650 000 euros par an pour le groupe. Au vu des résultats c'est possible cela représente même pas 1/3 du Crédit d'impôt versé par l'état !